

26.03.2026
XB/fd

COMMUNIQUÉ

relatif aux décisions prises par le Bureau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bureau du 26.03.2026

Budget

- Le Bureau a pris connaissance de la note relative à la préfiguration des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année 2025.
Le Bureau a chargé le Président de transmettre les comptes provisoires du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la Cour des comptes et ce dans le cadre de sa mission de contrôle externe.

Marchés publics

- Dans le respect de la législation sur les marchés publics, le Bureau a décidé d'adhérer à la centrale d'achat « Centrale des marchés » afin de bénéficier de ses marchés pour l'acquisition de fournitures et services.
- Le Bureau a décidé d'attribuer un marché public ayant pour objet la réparation de l'ensemble des châssis et le remplacement de portes du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le Bureau a décidé d'attribuer un marché de faible montant ayant pour objet la réalisation d'un audit d'accessibilité des deux bâtiments du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles à l'ASBL Esenca située rue Saint-Jean, 32/38 à 1000 Bruxelles.
- Le Bureau a décidé de procéder au lancement d'un marché public relatif à la fourniture de costumes pour les huissiers-messagers et les huissiers-chauffeurs.

Subvention

- Le Bureau a décidé, d'accorder son soutien à l'ASBL Festivals de Wallonie dans le cadre de son projet qui vise à la promotion de la culture et principalement de la musique classique accessible à tous les publics.



Le Greffier,
Xavier BAESELEN